

P23/E2,193

2

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

OFFICE OF GENERAL ASSISTANT AND COMPTROLLER

Wm. WAINWRIGHT,
GENERAL ASSISTANT & COMPTROLLER.

MONTREAL, May 7th. 1901.

Concute general

Eugene Guay Esq.,
Mayor of St. Henri,
St. Henri, Que.

My dear Sir:-

We are proposing to re-arrange our tracks to make
the intersection at ^a different points, as per the enclosed print,
and in order to do this we will require two new tracks across St.
Ambroise Street.

As I presume there will be no objection to this in the
interests of all concerned, I shall be glad if you will have the
Council give us the necessary authority, and much oblige.

Yours faithfully,

W. Wainwright
Gen'l. Ass't. & Comptroller.

Enclos.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8806

G. T. R.

W. Wainwright re nou-
velles tracés rue St. Ambroise.

7/5/01



P23/E2, 193

P23/E2,193

St Henri 8 Mai 1901
A son honneur le maire
et aux échevins de la ville
St Henri.

Je m'engage
à fournir le madrier et
traverse épinette rouge
pour trottoires. Le madrier
de 3 par 11 pouces sain de 6 à 16 pieds
à raison de \$ 50.00 le mille pieds
mesuré de face. Et les traverses
épinette rouge de 4 par 4 de 20
à 35 pieds de long à raison
de \$ 00.04 le pied courant
le tout livré à demande dans
la cité de St Henri.

J'espire messieurs que vous
prendrez ma soumission
en considération

Je demeure votre tout dévoué
Thomas Potvin.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8807

Thomas Polvin
soumission pour bois
à trottoir.

8/5/01



P23/E2, 193

P23/E2,193

J. K. WARD & CO.
LUMBER MERCHANTS,
MONTREAL, QUE.

May 8. 1901

Corp^r of St Henri
Cst^m

We beg to tender
for "3x11" - Sidewalk deals - pine,
quality as ~~to~~ supplied you -
at \$15⁰⁰ per ft. board measure.
4x4x4 Tamarac traverses at
\$4 per linear foot. all delivered
as required this season, in
St Henri -

We can furnish an inferior
grade of 3x11" - pine plank
sanded on one side at \$13⁵⁰
per ft. board measure. del'd
in St Henri -

Yours truly
J. K. Ward & Co.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8808

J. K. Ward
Commission pour bois
avottois.
8/5/01



P23/E2, 193

10 Mai 1901,
Province de Quebec
Cité de Saint Henri

Une session de Comité Général du Conseil de la Cité de Saint-Henri, tenue à Saint Henri, au lieu ordinaire des sessions du dit Comité Vendredi le Dixième Jour du mois de Mai Mil neuf cent vingt, conformément à la loi, à laquelle session sont présents Mr. le Maire Eugène Guy et M. M. les Echevins W. Robidoux, A. Leduc, Chs. Fortier, D. Gagné, Jos. Villeneuve, Nap. Lavioie & Jos. Sénechal, formant un quorum sous la présidence de Mr. le Maire -

Il est résolu, et adopté par résolution du Comité Général comme suit:

Résolu et adopté que Mr. Carvel soit invité à rencontrer le Conseil au sujet de la pose de l'eau sur les nouvelles rues.

Résolu que le Greffier soit autorisé à écrire à Mr. Wainwright que le Conseil est prêt à le rencontrer à Saint Henri le jour qui lui conviendra, au sujet de la pose de voies additionnelles à la traversée de la rue St. Ambroise.

J.
L'inspecteur est autorisé d'informer les Cies. de Telephone et Lachine Rapids Hd. & Lns.



que les dites Compagnies aient à reculer leurs poteaux dans la ligne des rues, tels que les plans le démontrent.

Le président du Comité de l'eau & éclairage et le président du Comité des Égouts, sont chargés avec l'Inspecteur de la Cité à visiter le nouveau quartier (Drummond) et constater les besoins soit de canaux d'égouts, de services d'eau ou lumière électrique.

Résolu et adopté que le Conseil renonce à l'expropriation de cette partie de la rue Maria, de la rue St Augustin allant du côté du Chemin de fer.

Le Conseil procède à l'ouverture des soumissions pour la fourniture du Bois à trottoirs et traverses.

Résolu que le contrat soit accordé à Mr. J. K. Ward au prix de sa soumission savoir \$ 46.⁵⁷ pour le madrier et 3 cents pour les traverses et livré au désir de l'Inspecteur.

Le compte de Mr. Rodrigue au montant de 43⁰⁰ est approuvé.

Résolu que le Greffier soit autorisé à faire poser

P23/E2,193

poser les appareils d'éclairage dans le
cadran des heures de l'Église tel qu'il
est éclairé sur la façade moyennant
\$8⁰⁰. chaque face, en tout \$32⁰⁰.

et la séance est levée -

L.M. Senecal *Bugnafay*
Secrétaire. Président

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8809

Comité Général

- "Carvel A."
- "Wainwright W."
- "G. J. R."
- "Bell Telep. Co"
- "Lachine Rapids Hth. Co"
- "Canaux d'égouts"
- "Eprop. rue marie"
- "Bois a Trottoir"
- "Ward J K"
- "Compte approuvé"
- "Éclavage du Cadran"

10/5/01



P23/E2, 193

P23/E2,193

Primeau & Coderre

TEL. BEAU, MAIN 2784

Avocats,
Procureurs, etc.

*

Eugene Primeau, LL.B.
Louis Coderre, LL.B.

*

No. 97, RUE ST-JACQUES,
EDIFICE DE LA BANQUE DU PEUPLE.

BUREAU DU SOIR:
3663 RUE NOTRE-DAME, ST-HENRI.

Montreal, 10 Mai 1901.

Au maire et aux échevins
de la cité de Saint-Henri.

Messieurs,

Laliberté vs Cité de Saint-Henri.

Veuillez trouver ci-inclus le chèque de messieurs Green-shields, Greenshields & Heneker, pour \$80.42, fait payable à nous ou à notre ordre, et que nous avons endossé à votre intention.

Ces messieurs sont les avocats de la Ontario Accident Insurance Company, et cette somme de \$80.42 couvre la proportion que la dite Compagnie a consenti de donner aux fins du règlement de cette affaire.

Voici comment se distribue cette somme de \$80.42:

Proportion dans le paiement de la dette	\$85.00
" dans le paiement des frais: 1/2	\$15.42
Total	\$80.42

On ne demande un reçu de Laliberté ou de ses avocats. Mais la cité, qui a payé toute la somme fixée par le règlement (dettes et frais) a déjà eu tous les reçus que la défenderesse a droit d'avoir.

J'écris ce matin dans ce sens à Messieurs Greenshields, Green-shields & Heneker, et leur dit que la cité leur fera parvenir son propre reçu pour \$80.42cts.

Veuillez donc sur réception de ce chèque faire parvenir vo-

P23/E2,193

Primeau & Coderre

TEL. BELU, MAIN 2784

Avocats,
Procureurs, etc.

*
Eugene Primeau, LL.B.
Louis Coderre, LL.B.

*
No. 97, RUE ST-JACQUES,
EDIFICE DE LA BANQUE DU PEUPLE.

BUREAU DU SOIR:
3663 RUE NOTRE-DAME, ST-HENRI.

Montreal, 190

2

votre reçu à ces messieurs.

Votre bien dévoué,

Louis Coderre.

Chez moi Rue St-Jacques
SC 13/3/1901

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8810

Louis Coderre
re J. A. Laliberté
vs La Cité.
10/5/01



P23/E2, 193



Office of the
Railway Committee of the Privy Council

Ottawa May 13th 1901. —

Collingwood Schreiber
Secretary
Railway Committee P.C.
18103

Sir

I am directed to inform you that a meeting of the Railway Committee of the Privy Council, will take place in this Office at 11 a.m., on Tuesday, 21st of May instant, when the following matters in which you are interested will come up for hearing.

Application of the City of St Henri, re opening of Gareau Street across the tracks of the Grand Trunk Railway company. —

His Worship,
The Mayor
St. Henri.

I am, Sir,
Your obedient servant,

Collingwood Schreiber

Secy. Railway Committee, P.C.

S. 2. —

CITE DE ST.-HENRY

Archive No. 8811

Comité
Chemin de Fer. &c.
re ouverture rue Gareau
13/5/01



P23/E2, 193

Saint-Henri 13 mai 1901

A Messieurs les Chemins de la Cité Saint-Henri
Messieurs

J'ai l'honneur de vous présenter ma demande
pour l'approvisionnement de charbon des divers départe-
ments de la Cité St-Henri. Les prix seraient les suivants:
Stone & Coal \$6.00 par tonne de 2000 lbs
Purcace & Egg \$8.75 " " " " { livré &
mis en huile.

De ces prix une réduction de vingt cent (20) centimes par
tonne sera faite pour le Charbon livré en mai & payé.
La présente demande est faite sujette aux prix qui dans
seront fixés de temps à autre par mon fournisseur et dans
tous les cas le prix sera celui de la date de la livraison
Et j'ai bien l'honneur de me sauvegarder
contre tout dédommagement

et g. Lepeltor
21444 St Jacques

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8812

G. Lefebvre
Soumission pour charte
13/5/01



P23/E2, 193

P23/E2,193

The Merchants Cotton Company.

Montreal, May 13, 1901.

L. Senecal, Esq.,
Secy-Treas. Town of St. Henri,
St. Henri, P. Q.



Dear Sir:-

This Company propose to ask the Grand Trunk Railway to put since gates on at the crossing at St. Ambroise Street. We find that the new Bridge, which carries a double track, has been put over the Canal that the risk to life is very much greater than formerly.

Will you kindly let us know whether we shall have to approach the town in regard to this matter? The writer is under the impression that the City of Montreal pays one-half the expense of an attendant at the gates in the City, and the Railway the other half. If this is the rule in St. Henri, we would lay our claim before you in proper order.

Another matter which has given us a great deal of concern. The Railway Co. permit their trains to stop at the aforesaid crossing thereby blocking traffic. We have also drawn the Railway Co's attention to this matter. Are you aware whether the Railway Co. have rights in this respect, granted them by the Town? Or, is it a violation of the City ordinances to block crossings?

Kindly let me hear from you.

Yours truly,

*J.W. Cheney
May 13, 1901*

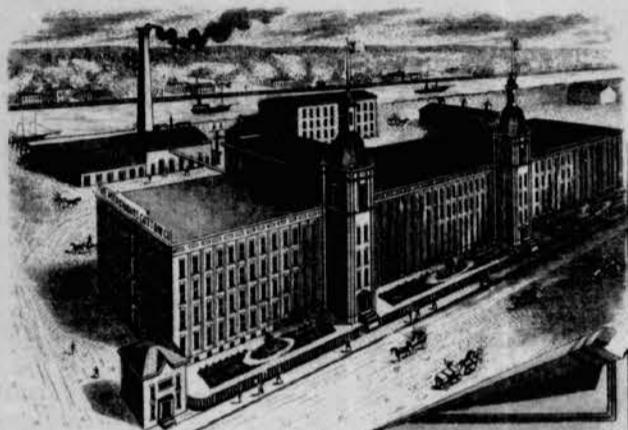
*refuse to
allow the
company to
block the
crossing*

A.A.AYER, PRESIDENT.

(Copy)

W.G.CHEENEY, SECY. TREAS.

A.HAWKSWORTH, SUPT.



ALL CORRESPONDENCE RELATING TO ORDERS, TO BE ADDRESSED
TO SELLING DEPARTMENT 43 ST. SACRAMENT ST.

THE MERCHANTS
Cotton
Company.
MANUFACTURERS OF
BLEACHED & GREY COTTONS,
LENOS, CHEESE BANDAGE &c.

Montreal May 13, 1901. 189

L. Senecal, Esq.,

Secy-Treas. Town of St. Henri.

St. Henri, P. Q.

Dear Sir:-

This Company propose to ask the Grand Trunk Railway to put gates on at the crossing at St. Ambroise Street. We find that since the new bridge, which carries a double track, has been put over the Canal, that the risk to life is very much greater than formerly.

Will you kindly let us know whether we shall have to approach the Town in regard to this matter? The writer is under the impression that the City of Montreal pays one-half the expense of an attendant at the gates in the City, and the Railway the other half. If this is the rule in St. Henri, we would lay our claim before you in proper order.

Another matter which has given us a great deal of concern. The Railway Company permit their trains to stop at the aforesaid crossing, thereby blocking traffic. We have also drawn the Railway Co's attention to this matter. Are you aware whether the Railway Co. have rights in this respect, granted them by the Town? Or, is it a violation of the City ordinances to block crossings?

Kindly let me hear from you.

Yours truly,

(Sgd) WM. G. CHENEY,
Secy-Treas.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8813

Merchant Cotton Co.
se traverse rue St
ambroise.

13/5/01



P23/E2, 193

P23/E2,193

**Deux pièces
portent
le même numéro
d'archives**

P23/E2,193

St Henry May 14

Gentlemen I wish to open a
Store Show in St Henry this is a
exhibition of Aeropatical Views
and I charge a admission of 10^s
I would like to know how much
you would charge me per week
I had a license in Montreal
at \$1.50 per week hoping you will favour
me with same and

Accordé
oblige
O.S.I. 1852
deuxième étage
portable

Your Resp^t,
Geo. Bennett

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8814

Geo. Bennett.
re permis.
14/5/01



P23/E2, 193

P23/E2,193

**Deux pièces
portent
le même numéro
d'archives**

P23/E2,193

The Citizens' Light & Power Company, Limited.



Office & Works: Côte St. Paul Road.

TELEPHONE POWER HOUSE 8488.

R. Wilson Smith, President.
W. McLean Wallbank, Vice Pres. & Man. Dir.
R. Whyte, Secy. Treas.
E. Craig, Superintendent.

Montreal. May 14th, 1901.

Dictated by R. W.

Alf. Leduc Esq.,
Chairman
LIGHT COMMITTEE
ST. HENRI.

Dear Sir,-

We wrote you on the 21st February last, drawing your attention to the fact that this Company's account for lighting, which at that date amounted to four thousand one hundred dollars and eighty-five cents (\$4100.85) was unpaid.

In reply to our letter, we received on the 25th February, a certified extract from the Minutes of the Meeting of the Council of St. Henri, held on the 21st February, that ^{mentioned} this Company's letter above referred to, had been referred to a Committee.

No payment has yet been received and the amount due to March 31st, is six thousand seven hundred dollars and eighty-five cents (\$6700.85).

Will you please take such steps as are necessary, in order that we may receive the above amount, which is now overdue.

Yours truly

CITIZENS LIGHT & POWER COMPANY, LIMITED

R.W.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8814

Citizens Light & Power
re Compte \$6700⁰⁵
14/5/01



P23/E2, 193

P23/E2,193

THEO. ST-GERMAIN,
MARC' DE
BOIS ET CHARBON.
3642 rue Notre-Dame.

Tel. Bell *mt 647*

Cité de St. Henri, *Mai 14 1901*

A Mr Marie et Messrs
Les Echos de St Henri
messieurs,

I'ai l'honneur
de vous soumettre les prix
suivants pour le charbon du
pour la livraison du mois
mai courant.

Furnace on Grade	5.50
Egg	5.50
Stove	5.75
Chesnut	5.75

5.50 }
5.50 }
5.75 }
5.75 }
Autres 2000 lb

Je dois vous dire que ces prix
sont faits par l'association des
marchands de charbon et sont
pour la livraison du mois
de mai et parlement.

Esperant que ma soumission
recevra votre approbation
je demeure

Très dévoué serviteur
Theo. St. Germain

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8815

Theo. St Germain
Soumission pour
charbon
14/5/07



P23/E2, 193

P23/E2,193

TELEPHONE MAIN 2433.

R. A. Mainwaring.
Real Estate and Investment Broker.

Branch Offices
3902 Notre Dame St.
2027 St. Denis St.

Head Office, 147 St. James Street.

Montreal 15 Mai 1901. 190

Son Honneur le Maire
et Messieurs les Conseillers
de la Ville de St. Henri.

Messieurs:-

Quelques mois passes, nous avons vendu à Mr. A.O. Lavoie, le coin sud ouest des Rues St. Antoine et Chestnut, sur la propriété de la Cie. St. Henry Land Coy. De plus nous avons de nombreuses demandes pour les lots avoisinants. Mr. Lavoie est à construire une maison dont le cout probable sera de \$2,500.00 et desire beaucoup avoir l'eau pour sa propriété.

Nous venons appuyer sa juste demande pour poser l'eau et donner l'eau à sa maison et espérons que le Conseil fera droit à sa demande.

Aussi nous sommes sous l'impression que la Ville avait déjà décidé de macadamiser la rue Chestnut et nous espérons voir bientôt les travaux commencer à cet endroit.

Votre bien dévoué,

Pallantinevariff

Mr. en faveur d'
une rue de 100 feet
à l'avenue de
la rue la Côte que de
une nouvelle avenue
à une rue Chestnut

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8816

R. A. Mainwaring
re service d'eau de
A. O. Lavoie
15/5/01



P23/E2, 193

17 Mai 1901
Province de Quebec
Cité de Saint Henri

A une session de Comité
Général du Conseil de la Cité de Saint-
Henri, tenue à Saint-Henri, au lieu
ordinaire des sessions du dit Comité.
Vendredi le dix-septième jour de Mai
Mil-neuf cent un, conformément à la
loi, à laquelle session sont présents Mme
Maire, Eugène Guay et M. M. les Échevins
Alf Leduc, Chs. Fortier, N. Larvie, W. Labreche
D. Gagné, Jos. Denecal et Jos. Villeneuve for-
mant un quorum sous la présidence
de Mr le Maire.

Mr. Craig est présent au Comité.

Il est résolu et adopté par résolution
du Comité Général, comme suit:

Mr. P. Blais est autorisé à faire un
trottoir à la propriété de Mr. Jos. Martin
de la meilleure manière possible, et
Mr. Martin devra signer la formule requise.
Résolu que Mr. Clément Lafleur soit
invité à rencontrer le Conseil Mercredi
le 22 mai, après l'assemblée.

Résolu et adopté que Mr. le Maire
et le Greffier Soient autorisés à signer
un billet payable à trois mois au
montant de



P23/E2,193

montant de \$ 6700.85 à l'ordre de
la Citizen Light & Power Coy. le dit billet
en règlement du compte d'éclairage à
cette date.

et la séance est levée -

L. M. Senechal
Secrétaire.

Eugène Faury
Président

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8817

Comité General

"Martin Joseph"
"Lafleur Clement"
"Citizens Light & Power"
"Billet #6700.00"

17/5/01



P23/E2, 193

P23/E2,193

U U U

S^e Geneviève 20 Mai 1901.

à Son Honneur le Maire
et à Messieurs les Échevins
de la Cité de St^e Henri.

Messieurs.

Les soussignés ont l'honneur de solliciter de votre Conseil Municipal la permission de faire un parage d'entrevoie sur une longueur d'environ vingt Onze pieds, à l'angle des rues St^e Jacques et Alphonse, ou autre endroit qu'il vous plaira d'indiquer, - avec un nouveau remont asphalté, à titre d'usai; entendu que le tout devra être fait gratuitement

Avec Consideration
Vos dévoués.

Brault et Dépatie
172 Vinet St Geneviève



de faire avancer les chemins
et fondations de la rue Vaudreuil
au bout de laquelle se trouve
un terrain appartenant à M^r Guin
où il semblerait pas bon de faire
une quelconque ouverture.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8818

Brault & Dépatie
nos essai de parage.
20/5/01



P23/E2, 193

P23/E2,193



Bureaux de "La Presse"

Rue Saint-Jacques,

Montreal.

21 Mai

1901

Comité

A Monsieur le Maire et MM. les Echevins,
Ville St Henri,
Montréal.

Messieurs,

Ainsi que vous n'êtes pas sans le savoir, " La Presse " organise chaque année une série de pique-niques au Parc du Bout de l'Île pour les enfants dont les parents n'ont pas les moyens de les conduire à la campagne pendant la saison d'été.

Toutes les dépenses qu'entraînent ces fêtes enfantines sont payées par notre journal, moins le diner qu'on leur sert et les bonbons qu'on leur distribue, qui sont généralement payés par quelques citoyens charitables ou par les Conseils de nos Municipalités, ou encore par des sociétés de secours mutuels.

La direction de ces pique-niques croit devoir s'adresser à votre charité pour payer le diner et les bonbons qui sont donnés aux enfants de votre Municipalité qui assisteront aux pique-niques que nous nous proposons d'organiser pour eux au cours de l'été.

Une réponse obligera infiniment,

" La Direction ."

J. E. Bourgeau et J. A. Rodier.

Pour " La Presse ".

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8819

"La Presse"
re piqûes-niques aux
enfants.
21/5/01



P23/E2, 193

P23/E2,193

Bureau de - -

TELEPHONES Marchands 1270.
Bell Mount 453.

L'Inspecteur General de la Cite de St.-Henri,

DEPARTEMENT DES CHEMINS.

PHILIPPE BLAIS,

Inspecteur.

HOTEL-DE-VILLE
5 Place St-Henri.

St.-Henri, 22 Mai 1901

A son honneur monsieur le maire
et mesures les colonnes de la Cite St-Henri
mesures

ma position l'inspecteur general
des travaux de la Cite me fait
un devoir de vous signaler que
le canal d'eaux construit sur la
rue St-Pierre au sud de la rue
Notre Dame dans le quartier
St-Henri n'est pas en qu'il
devrait être et voici pourquoi
ce canal construit l'été dernier
et pas suffisamment recouvert de
terre et a beaucoup souffert de la
gèle de l'hiver

Opinié surintendre de

P. Blais
inspecteur

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8820

Philippe Blais
re égout rue St. Remi.
22/5/01



P23/E2,193